

Des informations précises pour
des réglementations justes !

C'est l'égalité des
chances qui est en jeu !

Un stage d'un an sans
salaire, tou·te·s ne peuvent
pas se le permettre !

Le taux d'étudiant·e·s
boursi·er·ère·s est au plus
bas depuis 12 ans, que fait le
concordat ?



Les stages, peuvent représenter des opportunités d'enrichissement bienvenues pour les étudiant-e-s et les jeunes diplômé-e-s.

Mais si la rémunération est insuffisante, les jeunes ne disposant pas de ressources financières sont exclus des stages, lesquels sont quasi indispensables pour décrocher un premier emploi dans certains domaines.

Mais si les stagiaires sont engagés en lieu et place d'employé-e-s classiques, ce système participe à la réduction de l'offre d'emploi et à la précarisation des personnes en recherche d'emploi.

Personne ne dispose réellement des données pour vérifier si ces situations existent de manière significative en Suisse. C'est pourquoi l'UNES soutient le postulat de la conseillère nationale Lisa Mazzone, qui demande la rédaction d'un rapport détaillé sur la situation.

Bourses d'études : un concordat et après ?

Aujourd'hui, même si 19 cantons ont bien ratifié le concordat intercantonal sur les bourses d'études la situation est loin d'être satisfaisante.

16% des étudiant-e-s de Suisse considèrent avoir de grandes difficultés financières et 40% d'entre eux/elles déclaraient ne pas pouvoir régler une facture imprévue de 2500 Chf.

Entre 2004 et 2016, le nombre total de bourses a diminué alors que le nombre d'étudiant-e-s avait augmenté de 26% durant la même période.

En douze ans, le nombre de bénéficiaires de bourses a baissé de 11% alors que les revenus des étudiant-e-s n'ont pas évolué de manière significative. La mise en place du concordat n'a pas infléchi cette tendance.

Il est temps de tirer officiellement des conclusions afin de concevoir un système de bourse juste, efficace et harmonisé. C'est pourquoi l'UNES soutient le postulat de la CSEC-N demandant un état des lieux de la situation.